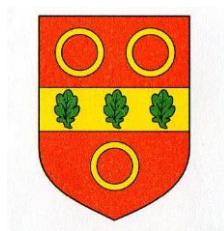


LA FEUILLE DE CHENE

RUEYRES

Bulletin d'information édité par la Municipalité



www.rueyres.ch

Le billet du Syndic

"L'égoïsme ne consiste pas à vivre comme on a envie, mais à demander aux autres de vivre comme on a soi-même envie de vivre."

C'est autour de cette citation d'Oscar Wilde que va s'articuler ce billet de fin d'année.

Une ambiance de village, un cadre de vie paisible et harmonieux, cela se cultive. La vie en région rurale reste d'une grande qualité, mais nos communes ne sont pas des dortoirs sans activités et sans entrepreneurs. Il est clair que, de fait, certaines de ces activités génèrent plus ou moins de nuisances, qu'elles soient sonores, olfactives ou autres... Ces acteurs incontournables de nos villages ont souvent des racines profondes dans nos campagnes, qui se sont ancrées au travers d'un développement persévérant au fil de nombreuses années. Ces professions, souvent liées à notre territoire, amènent du mouvement et contribuent de diverses manières au bon fonctionnement d'un ménage communal.

Les efforts consentis de part et d'autre me permettent d'affirmer qu'aujourd'hui notre lieu de vie reste d'une belle qualité. Si une grande majorité de nos habitants l'ont compris et vivent harmonieusement avec les quelques nuisances générées ou subies, c'est selon, j'ai été extrêmement surpris par certaines doléances venues à mes oreilles,

de manière directe ou indirecte, symbolisant à mes yeux un égoïsme de plus en plus marqué. Malheureusement, cela semble bien représenter une tendance actuelle, un comportement trop souvent adopté par la société d'aujourd'hui.

La place laissée à la discussion et à la compréhension vis-à-vis d'un voisin fond comme neige au soleil, laissant au réflexe de protection et de repli sur son petit confort personnel tout loisir de s'installer.

L'approche de cette période de fêtes permettra à chacun d'apprécier une situation fort privilégiée et peut-être même de faire preuve d'altruisme vis-à-vis d'un voisinage plus ou moins proche.

C'est associé à l'ensemble de mes collègues et du personnel communal que je vous souhaite de beaux moments d'échanges, d'ouverture, de gratitude et de reconnaissance à l'occasion de ces jours festifs de fin d'année.

Stéphane Jordan

Refuge

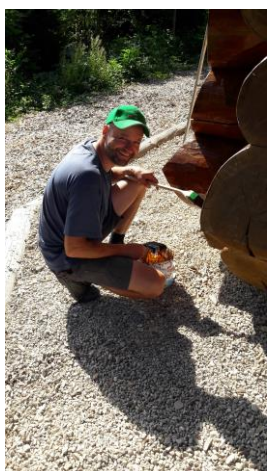
Chaque année les communes d'Oppens et de Rueyres organisent une journée d'entretien du Refuge.

Cette année a été une édition spéciale, car nous avons repeint tout le tour extérieur du bâtiment, ceci avec l'aide des municipales et municipaux de nos deux villages. La tâche étant plus importante que d'habitude, quelques jeunes de Rueyres sont venus nous prêter main forte pour étaler en une matinée env. 30 lt de peinture.



Un grand Merci à toutes et tous pour le travail effectué lors de cette journée ensoleillée du mois d'août.

P.R.



Ce même jour, une nouvelle fontaine ainsi qu'une nouvelle table extérieure ont été livrées par la Jeunesse de Biolez-Orjulaz, achat que nous avons fait suite à leur Challenge.

Eau usée

La station de pompage en Forchy a fait peau neuve.

Un nouveau tableau électrique de commande a été installé car nous avons une nouvelle fois dû remplacer la pompe, parce qu'il y a toujours et encore trop d'habitants qui jettent n'importe quoi dans leurs toilettes. Pour exemple nous avons retrouvé une carcasse de poulet entière.



Nous avons profité de la réfection des bureaux de la Scierie, pour refaire l'aménagement extérieur de la station, afin de faciliter l'accès des camions et le travail de l'intendant, que je remercie au passage pour son investissement pour une tâche parfois difficile.

Un grand merci également à la Scierie Zahnd pour sa contribution à la réalisation de ce projet.



P.R.

Eau potable

Quelques chiffres :

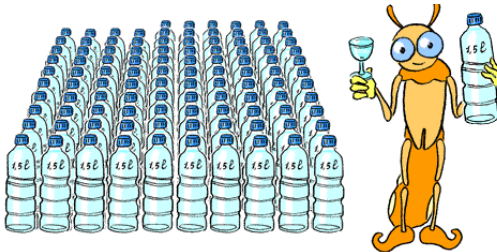
Le réseau d'eau en Suisse fait 55'161 km de long, à cela s'ajoutent les 26'300 km de raccordement aux habitations. Au total, cela fait presque deux fois la circonférence de la terre.

En Suisse l'eau provient à 41,3% de sources, à 39,8% de nappes souterraines et à 18,9% des lacs.

Les coûts d'exploitation sont de CHF 2.04 par m³ d'eau.

La maintenance des installations d'approvisionnement en eau s'élève à CHF 109. – par an et par habitant.

Suite à l'expiration de la convention pour l'approvisionnement en eau avec la commune de Bercher et de transparentes discussions et négociations avec notre voisin, nous sommes obligés d'adapter le prix de l'eau pour notre commune à CHF 2.- le m³ dès le 1.01.2018.



L'équivalent de 106 bouteilles d'eau par personne et par jour,
c'est la consommation moyenne des ménages.

Pietro Ricci

Eric Perey

Eric Perey prend sa "retraite communale". Après plus de 30 ans de services rendus à notre village, pour divers travaux tels que :

- Balayage des places et tonte des pelouses.
- Entretien du cimetière.
- Ouverture de la déchetterie.

Ces dernières années, Eric avait déjà réduit la voilure pour ne garder que la déchetterie. Son fils Sébastien avait alors repris une partie de ses activités avant d'être nommé comme employé communal à Goumöens-la-Ville.



Voilà donc venu le moment bien mérité de "remettre les clés". Je tiens, cher Eric, à te remercier sincèrement au nom de la Commune, pour tout le travail accompli !



V.J.

SDIS Gros-de-Vaud



Le 2 novembre dernier, le recrutement des pompiers volontaires a eu lieu à la caserne d'Echallens.

Après une brève présentation du SDIS Gros-de-Vaud et quelques formalités administratives, une bonne vingtaine de participantes et participants ont pu visiter la caserne, prendre les mesures pour l'équipement personnel et se tester sur un petit gymkhana organisé pour la circonstance !

Ces volontaires participeront donc dès l'année prochaine aux 2 jours de formation de base ainsi qu'aux 5 exercices communs pour l'ensemble des recrues du SDIS, avant d'être intégrés dès 2019 dans les DAP (détachements d'appuis) selon leur lieu de domicile.

Il est à relever que pour le DAP de Bercher, pas moins de 5 personnes se sont inscrites. On leur souhaite plein succès et surtout beaucoup de plaisir dans leur carrière de pompier volontaire !

V.J.

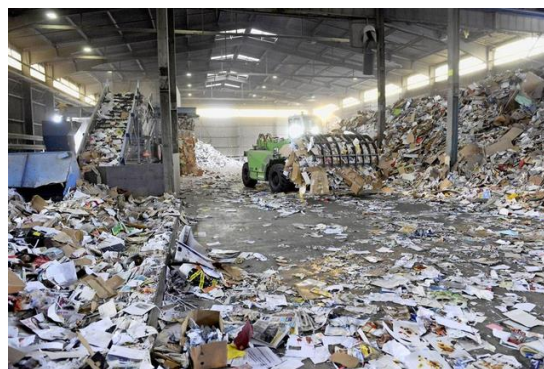
Recyclage papier et carton

La récupération du papier et du carton s'effectue dorénavant dans une seule et unique benne de 40 m³.

Pourquoi mélanger ces matériaux alors qu'on les a toujours triés séparément jusqu'à présent ?

La raison est assez simple, les nouvelles installations de tri permettent de séparer très efficacement ces 2 matières par lecture optique et d'éliminer les éventuels intrus (plastiques, ou autres).

Concernant l'organisation de la déchetterie, le fait de supprimer une benne était bienvenu, compte tenu de la place à disposition... et au final cela simplifie la tâche de chacun, lors du tri à domicile.



En Suisse, pour la fabrication du papier et du carton, ce sont annuellement plus de 1,1 Mio de tonnes de vieux papiers qui sont utilisés. 168 kg par habitant, soit au total 1,3 Mio de tonnes de vieux papiers et cartons sont collectés chaque année en Suisse. Un système efficace de collecte et de transport est à la base de ce coefficient élevé de récolte annuelle en Suisse.

Dans notre pays 90% du besoin en fibres de papier sont obtenus par le recyclage des vieux papiers.

Les fibres du vieux papier peuvent être recyclées entre 5 et 7 fois.

Une tonne de pâte à bois recyclée nécessite 5x moins d'énergie électrique en comparaison avec la fabrication primaire à partir du bois.

Je vous souhaite de très belles fêtes de fin d'année à toutes et tous.

Valéry Jordan

ASIRE

Le conseil intercommunal a voté le crédit de construction de MCHF 20.7 pour l'extension du site de Court-Champ. Ce bâtiment abritera 13 nouvelles classes, 1 salle de gym avec cloison de séparation, 1 restaurant scolaire et cuisine, 1 salle des maîtres, 3 salles ACM et multiusages et 3 salles de dégagement dont 2 convertibles en salles de classes. Ce bâtiment sera fonctionnel à la rentrée 2018.



Le crédit de construction de MCHF 7.9 pour l'extension du site de Villars-le-Terroir a également été voté par le conseil

intercommunal. Dans ce bâtiment il y aura 9 classes, 1 salle de dégagement, 2 salles spéciales, 1 UAPE, 1 salle des maîtres et l'administration de l'établissement. La mise en service est prévue pour août 2018.

B.S.

Rentrée scolaire

Le 21 août nos enfants ont repris le chemin de l'école. Ce qui est pour les plus grands une routine, est pour les plus petits, les écoliers de 1P, une vraie aventure. Dès la 7P, les élèves prennent le car postal à l'arrêt officiel, alors que ceux de 1P à 6P prennent les bus scolaires qui s'arrêtent à la place du



village. L'ASIRE a fait l'acquisition de nouveaux bus scolaires à 44 places, donc des véhicules plus grands et difficiles à manœuvrer. Un de ces nouveaux bus transporte

les enfants venant de Pailly pour se rendre à l'établissement scolaire de Bercher, mais au vu de sa taille, il est impossible de tourner sur la place du village afin d'être dans la bonne direction pour repartir à Bercher. Les organisateurs de l'ASIRE ont donc prévu que l'arrêt pour ce véhicule soit au même endroit que les cars postaux, or cet arrêt est potentiellement dangereux pour les petits qui débordent de vie et sont difficiles à maintenir tranquilles. Il a donc fallu trouver une autre solution, à savoir de faire le détour par le chemin des Esserpits et revenir dans le village par la route de l'Eglise. Finalement, après quelques négociations avec le responsable des transports de l'ASIRE, cette solution a été acceptée à la satisfaction de tous et je tiens à remercier les parents d'élèves concernés pour leur bienveillance et compréhension.

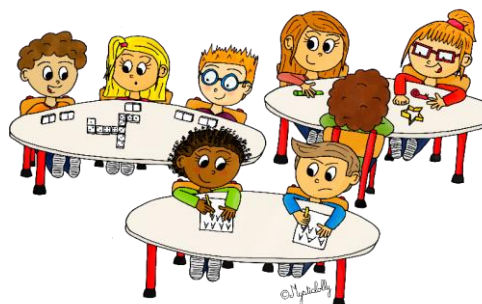
B.S.

EFAJE



L'Entraide familiale et Accueil de Jour des Enfants chapeaute plusieurs secteurs, notamment l'accueil familial de jour, l'accueil préscolaire, et l'accueil parascolaire. Dans ce dernier domaine, l'année 2018 verra l'ouverture de deux nouvelles structures d'une capacité de 36 places dans les communes de Bottens et du Mont-sur-Lausanne ainsi que de deux autres d'une capacité de 60 places dans les communes de Poliez-Pittet et Villars-le-Terroir.

Si vous avez besoin de faire appel à un de ces secteurs pour accueillir votre enfant, inscrivez-vous sur la liste d'attente www.efaje.ch. Une inscription ne vous engage en rien, alors que sans inscription, il ne sera pas possible de vous proposer une solution.



B.S.

Animal disparu ?

Il arrive que nos amis à quatre pattes, qui nous sont tellement chers et qui font partie de la famille, aient envie de se promener, parfois un peu trop loin. Du coup ils ne trouvent plus le chemin de retour à leur demeure douillette et là c'est l'angoisse. Comment retrouver votre chat adoré qui vous manque tant ?

La solution pourrait être le centre suisse d'appels pour animaux qui aide à chercher et trouver votre animal de compagnie au moyen de la plus grande banque de données suisse des animaux trouvés et perdus.

En cas de besoin, vous pouvez appeler le 0848 357 358 ou contacter le site www.stmz.ch.

Brigitte Subilia

Energie

La municipalité a reçu plus de demandes de subventions cette année qu'en 2016. C'est très encourageant. N'hésitez pas à y recourir ou à nous contacter si vous avez des questions !

Les subventions pour l'année 2018 seront transmises à la population et disponibles sur le site Internet en début d'année.

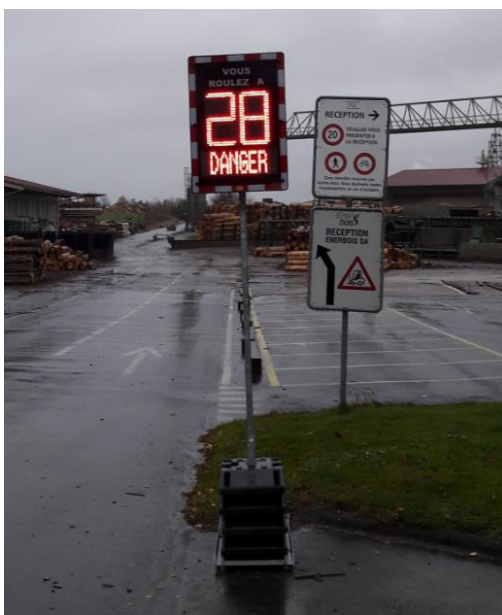
M.D.

Routes

Radars Pédagogique

Comme vous avez pu le constater depuis le début de l'été, la commune s'est équipée d'un radar pédagogique. Il a été acheté en partenariat avec la Scierie Zahnd. Il a déjà été installé aux différentes entrées / sorties du village ainsi que sur la route d'accès au complexe de la scierie. Ce nouvel équipement répond à 2 objectifs principaux :

- Pédagogique
- Statistique



Ce nouvel outil dispose de fonctions intéressantes :

- Programmation de différentes vitesses (20 Km/h et 50 Km/ pour notre commune) ainsi que différents messages personnalisables (RALENTIR, DANGER, etc...).
- mode "radar fantôme" : relevés en mode éteint.
- Mesures dans les 2 sens.
- Rapports – statistiques détaillés.

Pour éviter que de petits malins s'amuse à faire des concours de vitesse, nous avons programmé notre radar de telle manière, qu'à partir d'une vitesse excessive, cette dernière ne soit pas indiquée.

Nous reviendrons dans un prochain numéro sur les résultats des statistiques.

M.D.

Transports

CFF

Les CFF ont créé une newsletter destinée aux communes pour pouvoir relayer des informations. Dans le cadre de la promotion de la mobilité douce, la municipalité se permet de vous retransmettre certaines informations importantes pour la population :

Dans la dernière communication, l'accent a été mis sur la famille :

Voyager avec des enfants devient encore plus avantageux.

Encore beaucoup de familles pensent que voyager en train est trop onéreux, mais en réalité, grâce à quelques astuces, les transports publics peuvent devenir très accessibles. Voici quelques bons plans qui permettent de se déplacer en famille à bon compte.

Pour les plus petits - la gratuité

Les enfants jusqu'à 6 ans voyagent gratuitement s'ils sont accompagnés d'une personne avec un titre de transport valable.



Pour les plus grands - les cartes "Junior" et "Enfant accompagné"

De 6 à 15 ans inclus, grâce à la carte "Junior", les enfants voyagent gratuitement lorsqu'ils sont accompagnés par un de leurs parents muni d'un billet valable.

La carte "Enfant accompagné" offre la même gratuité lorsqu'ils sont accompagnés d'une autre personne (grands-parents, marraine, parrain, maman de jour, etc.).

Ces cartes, valables une année, sont disponibles dans les gares CFF ainsi qu'aux points de vente des entreprises de transport partenaires sur présentation d'une pièce d'identité de l'enfant.

Les cartes "Junior" et "Enfant accompagné" ne coûtent actuellement que 15 francs au lieu de 30 francs jusqu'au 31 janvier 2018.

M.D.

Forêt

"Tornade" sur les forêts de Rueyres

C'est une véritable "tornade" qui s'est abattue sur nos forêts le mardi 27 juin vers 22h00-23h00. Elle s'est créée dans le vallon ou côte de la Foirause et, dans une moindre mesure, en contre-bas de la route Rueyres - Oppens. Cette dernière a été coupée juste avant le pont enjambant le Sauteruz, plusieurs arbres s'étant abattus sur la route. La Tuilière et la commune de Bioley-Magnoux ont également subi des coupures d'électricité à cause des branches tombées sur les lignes électriques. Tous les services concernés ont travaillé d'arrache-pied pour rétablir la circulation et l'alimentation électrique.

Par contre, c'est un paysage d'apocalypse que nous avons découvert dans nos forêts. Une énorme quantité d'arbres se sont cassés ou ont été déracinés dans le vallon de la côte de la Foirause. Les chemins ont été complètement obstrués par d'innombrables résineux et feuillus. Les différentes haies de nos parcelles communales ont aussi subi des dégâts. Depuis la route, la vision des arbres décapités et vrillés suite au passage de ces vents tourbillonnants, était impressionnante.

C'est un spectacle jamais vu de mémoire d'homme dans notre région. Les spécialistes parlent de vents entre 150 et 200 Km/h, soit supérieurs à la tempête "Lothard" de 1999.

Les cultures ont également subi d'importants dégâts entre le village et les 2 secteurs forestiers touchés. Plusieurs champs de maïs, de blé, etc... ont été complètement saccagés, hachés.

Voici quelques photos :



Un des chemins des côtes de la Foirause

Dans le secteur touché du triage, 3'200m³ ont pu être exploités. Sur la commune de Rueyres, commune largement la plus impactée, cela représente ~2'250 m³.

Quelques chiffres :



Croisée route Rueyres - Oppens - La Tuilière



Forêt en dessous de la route Rueyres-Oppens



La commune de Rueyres tient encore à remercier toute l'équipe du triage, son garde forestier ainsi que les entreprises forestières pour l'ensemble du travail effectué. Il reste encore à effectuer les travaux de réfection des chemins forestiers et de reboisement.

Une haie sous la route de Rueyres – Oppens

Lieu-dit	résineux longs	billon 5 m.	billon 4 m.	rousse	râperie 3 m.	industrie	bois de feu	total
	m ³	m ³	m ³	m ³	stère	stère	stère	m ³
Refuge, côte Foirause	605.00	179.00	396.00	75.00	190.00	188.00	330.00	1'963.00
Rte Oppens- Rueyres			140.00		38.00	40.00	75.00	293.00
Total	605.00	179.00	536.00	75.00	228.00	228.00	405.00	2'256.00

Michel David

Les concerts du mercredi

Le programme des concerts du mercredi 2017/2018 est à nouveau composé d'excellents instrumentistes qui interprètent aussi bien des œuvres célèbres que des pièces moins connues ou insolites. Il peut être consulté sur le site www.echallens-tourisme.ch.

En tant de Commune membre, nous avons à notre disposition 4 billets d'entrée que nous avons le plaisir d'offrir aux mélomanes de Rueyres. En cas d'intérêt, veuillez-vous adresser au secrétariat de l'administration.

Brigitte Subilia

Région du Gros-de-Vaud Pour un développement harmonieux et une identité affirmée

Située entre Lausanne et Yverdon, la Région du Gros-de-Vaud regorge d'un riche patrimoine économique, culturel et naturel. C'est pourquoi, l'association de développement Région Gros-de-Vaud (ARGdV) fondée en 1988 et composée des 37 communes du district du Gros-de-Vaud et d'une centaine de membres privés, œuvre au renforcement de l'identité régionale à travers le développement de stratégies et de projets divers sur de nombreuses thématiques.

Association de droit privé, l'ARGdV est une plateforme d'échanges publics-privés qui traite et soutient une large palette d'activités, qui visent à la mise en œuvre d'une stratégie régionale validée par le Département de l'Economie, de l'Innovation et du Sport. Pour travailler avec efficacité la multiplicité et la variété des projets, nous nous appuyons sur des commissions thématiques comme le développement économique, le tourisme et la culture, l'agriculture, le territoire et la mobilité, le sport et la jeunesse, notamment. Nous jouons également le rôle d'interface et de coordination entre les différents acteurs publics et privés concernés.



La région Gros-de-Vaud a la particularité d'avoir des activités économiques diversifiées, ce qui est une force. Le district compte au total plus de 2'000 entreprises composées de 1 à plus de 100 salariés. La partie Ouest de la région est davantage axée sur les activités industrielles, et en particulier le bassin de la Venoge. Il s'agit d'un pôle de développement économique d'importance cantonale, avec des entreprises œuvrant dans la logistique ou la construction, notamment. La région abrite également au nord du district la deuxième scierie de Suisse qui transforme 150'000 m³ de bois par année. L'agriculture est également un secteur important puisque le Gros-de-Vaud dispose d'une large surface agricole et sylvicole couvrant près de 90% de son territoire. Il est d'ailleurs appelé le grenier à blé du canton. Enfin, de nombreux services sont regroupés autour de centralités comme Bercher et Thierrens au nord, Cugy et Froideville au sud, Penthaz et Penthaz à l'ouest et Echallens en son centre.

L'important développement démographique enregistré ces dernières années - plus 2,6% entre 2008 et 2016 alors que la moyenne cantonale et de 1,5% - est un enjeu régional majeur. Une des conséquences est d'importants besoins en infrastructures, mais aussi la nécessité de travailler sur le ratio emplois/habitants qui est inférieur de moitié à celui du canton (environ un emploi pour quatre habitants contre un pour deux pour le canton). L'objectif est donc de stabiliser ce ratio en favorisant le maintien et la création d'emplois, malgré les contraintes imposées par les lois sur l'aménagement du territoire.



Alain Flückiger
Secrétaire général

Plus d'informations sur www.gros-de-vaud.ch.

Etat civil de Rueyres

Du 1.06.2017 au 30.11.2017

Conformément à la Loi fédérale sur la protection des données (LPD), nous n'avons plus le droit de mentionner des données concernant la population dans notre journal communal.

Toutefois, il subsistera un Etat civil succinct.

Arrivée	1
Départs	14
Naissances	2
Décès	0

Population au 30 novembre 2017 : **264 habitants**



*La Municipalité et le Personnel de l'administration
vous souhaitent de très belles Fêtes de fin d'année.*

Page récréative



Facile						Moyen					
		7	4		3		8	5		9	
6		3	9	2	1			4	8	3	2
	1		5	8	7			6		5	3
8				4	1	3	8		1		7
2	3				7	6		7	4		1
1			6		3	2	1		6		4
7		6	1	3	9		7	3		1	
	2			4	9	8	5	3	9	7	
	9			5	3		2		4	7	

Difficile						Diabolique					
4				9	5	3		8	5		2
		8	9	1			7		2	3	
		9	4		8				7		3
			8		4			9	7		5
	8	6	3	4	5			2		8	
		5		7			1	6		2	3
2	5			9	8	6			4		
			1	3	6				2	9	4
1	7				2	9		5	1		6



Décembre

9	Téléthon – au Casino – organisé par la Jeunesse Rueyres-Oppens
9	Mise de bois – Devant l'administration communale – 10h00
14	Conseil Général – au Casino – 19h30
16	Marché de Noël – au Casino – de 14h00 à 18h00
23	Vacances scolaires jusqu'au 6 janvier 2018
25	Noël
31	Nouvel-An – au Casino – organisé par la Jeunesse Rueyres-Oppens

Janvier

7	Reprise scolaire
26	Conférences de Bercher et environs – "Nobles cerfs et ronde des saisons" – Grande-salle de Fey – 20h15

Février

17 – 25	Vacances scolaires
---------	--------------------

Mars

4	Votations fédérale et cantonale
9	Conférences de Bercher et environs – "50 plantes médicinales de chez nous" – au Casino – 20h15
16	Souper Burger – à Oppens – organisé par la Jeunesse Rueyres-Oppens
16 – 17	Soirée du Chœur mixte "La Voix des Chênes", Grande-salle de Fey, 20h15
23 – 24	Soirée du Chœur mixte "La Voix des Chênes", Grande-salle de Fey, 20h15
30	Vendredi Saint
30	Vacances scolaires jusqu'au 15 avril

Avril

1	Course aux œufs – à Oppens – organisée par la Jeunesse Rueyres-Oppens
2	Lundi de Pâques
16	Reprise scolaire

Mai

10	Jeudi de l'Ascension
21	Lundi de Pentecôte
25 – 28	Giron des chanteurs du Gros-de-Vaud – organisé par La Voix des Chênes

Juin

10	Votations fédérale et cantonale
----	---------------------------------